



Coalition for the International Criminal Court Review Team Statement
Plenary Session on the Review Process of the 23rd session of the ICC Assembly of States Parties
4 December 2024

Excellencies, dear colleagues,

I am delivering this statement on behalf of the Coalition for the ICC's issue team on the International Criminal Court Review, which was established in early 2021 to coordinate civil society efforts around the Independent Expert Review process and develop advocacy to that aim. The team, which operates in French and in English, boasts a membership of more than 100 individual representatives from all regions, including many situation countries.

Civil society organizations and human rights defenders from countries where the Court is active have brought valuable perspectives and recommendations to the table as a key stakeholder in the Review process, as they are first-hand documenters and provide vital support to victims and affected communities. They also experience first-hand the shortcomings of the Court. Over the last three years, they have shared expertise and best practices on a great number of topics emerging from the IER report and thus the agenda of the Mechanism, in particular on outreach and communications; victims' rights and participation; and complementarity efforts, as just a few examples.

We would like to express our gratitude to Ambassador Michael Kanu and Ambassador Paul van den Ijssel for their effective and inclusive leadership of the Review Mechanism, particularly for the inclusive measures put in place to facilitate the access and participation of civil society in the work of the Mechanism, via regular online meetings and the provision of interpretation in French and in English. We regret, however, that the majority of the Mechanism's meetings in 2024 were closed to civil society representatives and others, which was an unfortunate departure from the otherwise transparent and inclusive modality of work of the Review Mechanism throughout its tenure.

We welcome the ASP's commitment to the review process through its resolve to monitor further action and implementation of positively assessed recommendations through the Bureau and its working groups. We maintain that the next phase of the Review process should not be a simple box-ticking exercise but will require a continued, genuine commitment to improving the performance of the Court and the overall impact of the Rome Statute system.

As we look towards the continuation of the work in 2025 as the Mechanism winds down, we recommend the following fundamental principles continue to guide the process:

First, **transparency**, to maintain the legitimacy and credibility of the process, including by the regular and consistent communication about progress and next steps made available in different languages and ensuring the inclusive access of all stakeholders.

Second, and related, **inclusive and meaningful engagement with stakeholders**. Civil society has been an essential stakeholder in the Review process since its conception, a practice which must continue as the process shifts towards the Bureau and its working groups, including by the translation of documents, interpretation in meetings, and organization of meetings accessible to civil society across the world.

Third, the process must continue to **respect the Court's judicial and prosecutorial independence**.

We look forward to continuing our engagement on the Review in 2025. Thank you.

Excellences, chers et chères collègues,

Je fais cette déclaration au nom de l'équipe de la Coalition pour la CPI sur l'Examen de la Cour pénale internationale, qui a été créée au début de 2021 pour coordonner les efforts de la société civile autour du processus d'examen par des experts indépendants et développer le plaidoyer à cette fin. L'équipe, qui fonctionne en français et en anglais, compte plus de 100 représentants individuels de toutes les régions, y compris de nombreux pays de situation.

Les organisations de la société civile et les défenseurs des droits de l'homme des pays où la Cour est active ont apporté des perspectives et des recommandations précieuses en tant que partie prenante clé du processus de révision, car ils sont des documentalistes de première main et apportent un soutien vital aux victimes et aux communautés affectées. Ils ont également fait l'expérience directe des lacunes de la Cour. Au cours des trois dernières années, ils ont partagé leur expertise et leurs meilleures pratiques sur un grand nombre de sujets émergeant du rapport de l'IER et donc de l'agenda du Mécanisme, en particulier sur la sensibilisation et la communication, les droits et la participation des victimes et les efforts de complémentarité, pour ne citer que quelques exemples.

Nous souhaitons exprimer notre gratitude à l'Ambassadeur Michael Kanu et à l'Ambassadeur Paul van den Ijssel pour leur direction efficace et inclusive du Mécanisme d'examen, en particulier pour les mesures inclusives mises en place pour faciliter l'accès et la participation de la société civile aux travaux du Mécanisme, par le biais de réunions régulières en ligne et la fourniture d'interprétation en français et en anglais. Nous regrettons toutefois que la majorité des réunions du Mécanisme en 2024 aient été fermées aux représentants de la société civile et à d'autres personnes, ce qui constitue une rupture regrettable avec la modalité de travail par ailleurs transparente et inclusive du Mécanisme d'examen tout au long de son mandat.

Nous nous félicitons de l'engagement de l'AEP dans le processus de révision par sa détermination à suivre les actions et la mise en œuvre des recommandations évaluées positivement par le Bureau et de ses groupes de travail. Nous maintenons que la prochaine phase du processus de révision ne devrait pas être un simple exercice de cochage de cases, mais qu'elle nécessitera un engagement continu et sincère pour améliorer les performances de la Cour et l'impact global du système du Statut de Rome.

Dans la perspective de la poursuite des travaux en 2025, alors que le Mécanisme tire sa révérence, nous recommandons que les principes fondamentaux suivants continuent de guider le processus :

Premièrement, **la transparence**, afin de maintenir la légitimité et la crédibilité du processus, notamment par une communication régulière et cohérente sur les progrès et les prochaines étapes, disponible dans différentes langues et garantissant l'accès de toutes les parties prenantes.

Deuxièmement, et dans le même ordre d'idées, **un engagement inclusif et significatif avec les parties prenantes**. La société civile a été une partie prenante essentielle du processus d'examen depuis sa conception, une pratique qui doit se poursuivre au fur et à mesure que le processus évolue vers le Bureau et ses groupes de travail, notamment par la traduction des documents, l'interprétation lors des réunions et l'organisation de réunions accessibles à la société civile dans le monde entier.

Troisièmement, le processus doit continuer à respecter **l'indépendance de la Cour** en matière de justice et de poursuites.

Nous nous réjouissons de poursuivre notre engagement dans le cadre de la révision en 2025. Je vous remercie.